

**APPROCHES POSSIBLES POUR LE TRAITEMENT
DES SITUATIONS D'INCIVILITÉ ET D'INCONDUITE
PERSONNEL ENSEIGNANT OU NON ENSEIGNANT**

PERSONNE IMPLIQUÉE OU TÉMOIN

Peut obtenir de l'information et des conseils au sujet des démarches de résolution des situations d'incivilité et d'inconduite en communiquant avec le Service des ressources humaines ou le Décanat de la gestion académique

Par courriel : resshum@uqo.ca / dga@uqo.ca

Résout elle-même la situation

Peut demander du soutien de sa personne supérieure immédiate

Signale la situation auprès de sa personne supérieure immédiate

Personne supérieure immédiate

Si la situation concerne la personne supérieure immédiate

Personne supérieure immédiate de la personne visée

Si requis, le Programme d'aide aux employé(e)s et à leur famille (PAEF) pourrait être impliqué

En collaboration avec le SRH ou le Décanat de la gestion académique

Prend des actions afin de protéger la santé et la sécurité des personnes impliquées.

Documente et analyse la situation

Intervient afin de faire cesser la situation et assure les suivis nécessaires pour éviter qu'elle ne se reproduise, le cas échéant.